



## A tous les assureurs-maladie

Votre interlocuteur	Ligne directe	E-mail	Date
Yannick Schwarz	032 625 30 48	yannick.schwarz@kvg.org	11. Janvier 2022
Magnus Vieten	032 625 30 64	magnus.vieten@kvg.org	

### Exécution de la compensation des risques en 2022

Mesdames, Messieurs,

En 2022 aura lieu la compensation des risques pour l'exercice annuel 2021. Vous trouverez ci-dessous un aperçu des demandes qui vous sont faites et des délais à respecter en 2022 concernant la compensation des risques.

#### 1. Remise des données individuelles 2020 et 2021

Pour la compensation des risques 2021, les données individuelles 2020 (état des données au 28 février 2022) et 2021 (état des données au 28 février 2022) doivent être téléchargées dans SORA PCG jusqu'au 31 mars 2022 au plus tard, selon art. 6 al. 3 OCoR. Vous trouverez le guide pour ce relevé des données en annexe de la présente circulaire. Veuillez suivre toutes les règles fixées dans le [guide](#) et nous contacter si des points ne vous sont pas clairs.

Le téléchargement de vos données au moyen du logiciel SORA PCG vous sera possible dès le 1er mars 2022. A cet effet, nous vous prions de suivre les explications contenues dans les [Instructions pour les utilisateurs](#) de SORA PCG.

#### 2. Résultats de la compensation des risques 2021

Nous mettrons les résultats du calcul de la compensation des risques 2021 à la disposition des assureurs d'ici au 10 juin 2022, conformément à l'art. 20 al. 1 OCoR. De plus, d'ici le 10 juin 2022, nous mettrons en ligne sur notre site web les statistiques relatives à la compensation des risques 2021.

#### 3. Enquête auprès d'un échantillon d'assureurs-maladie

L'Institution commune procédera en 2022 à des contrôles auprès d'un échantillon de 15 assureurs-maladie. Ces contrôles aléatoires seront exécutés par les sociétés BDO SA et Balmer-Etienne SA. Nous informerons en temps utile les assureurs concernés.

#### 4. Paiements

Les avoirs sur nos comptes bancaires aux fins de la compensation des risques resteront grevés d'un intérêt négatif. Afin d'éviter que les paiements pour la compensation des risques n'entraînent pour nous des charges d'intérêts élevées, les paiements à et depuis la compensation des risques doivent être effectués aux dates valeur suivantes:

<b>Paiements à et depuis la compensation des risques</b>	<b>Date valeur</b>
Paiement acompte compensation 2022	15 février 2022
Paiement final compensation 2021	15 août 2022

Nous nous réjouissons de poursuivre avec vous une agréable et fructueuse collaboration.

Avec nos salutations les meilleures,

Institution commune LAMal

- Guide compensation des risques 2021
- Calendrier 2022